

JEUDI 16 AVRIL 2015



40 communes des Bouches-du-Rhône sanctionnées

40 : c'est le nombre de communes des Bouches-du-Rhône « carencées » car ne respectant leurs obligations de construction de logement social imposées par la loi SRU*. A lui seul, le département représente 18,3% des communes « hors la loi » du pays (218 au total dont 86 en Paca) selon le bilan présenté hier par le ministère du Logement.

Parmi ces mauvais élèves, Ventabren est bonne dernière : la commune du pays d'Aix (4.600 habitants) qui n'a produit aucun logement social en trois ans (de 2011 à 2013) voit sa pénalité financière quintuplée, comme le prévoit la loi depuis le 1er janvier 2015.

Les autres communes épinglées sont Cabannes, Jouques, La Bouilladisse, Les Pennes Mirabeau, Mallemort, Pelissanne, Peypin et Sausset-les-Pins : ces 8 communes récalcitrantes voient leurs pénalités multipliées par deux.

JP

* Le parc de résidences principales des communes de plus de 3.500 habitants doit compter au moins 25% d'HLM.

Retrouvez sur notre site toutes les communes à l'amende